École élémentaire LE PARC
9 Le Parc
69 360 SAINT SYMPHORIEN
☎ 04 78 02 73 43
✉ ce.0692896y@ac-lyon.fr

RECTIFICATIF

# PROCES VERBAL

## CONSEIL d'École

## Le 8 JUIN 2015

**Personnes présentes** :
Équipe enseignante : Mmes Alberti, Gréco, Kouidri, Paganon, Rabatel, Torillec ,Veracruz et M. Guichard.
Education Nationale : M. Petiot (DDEN)
Représentant de la mairie : Mme Simian ( Adjointe aux Affaires Scolaires) Mme Teyssot ( Conseillère aux Affaires Scolaires)
Parents élus : Mmes Cornuault, Latruffe, Lemesre et Revel

**Personnes excusées :**
Education Nationale : Mr Haselbauer ( IEN )
Parents élus : Mmes Bardes, Grosso, Millet et Périnet
Équipe enseignante : Mmes Chapuis, Pepin et Raffin.

### 1) La rentrée 2015 :

**Effectif plutôt stable**

Mme Raffin poursuit son congé maternité et ne sera donc pas là en septembre .

Au niveau de l'organisation des classes, profil plutôt identique que celui de cette année

Nouveauté , le CE2 va basculer au cycle 2, donc possibilité d'avoir un CE1-CE2

Tenir compte des enfants de CLIS pour les effectifs en C3 pour les inclusions

### 2) Les fournitures scolaires :

Les listes seront remises aux parents d'élèves, quasi inchangée par rapport aux années précédentes

Mme Torillec demande si une clé USB dans la liste des fournitures ne serait pas déplacée, en sachant que cette clé sera demandée et utilisée en 6ème.

Aucun changement sur les crédits alloués par la mairie : 38, 61 euros par enfants, soit 33,10 euros par enfant dans les classes, après constitution d'un fond pour des achats collectifs.

Et pour les transports 28,39 euros par enfants

Pour le matériel informatique, équipement dans les classe en cours, une réunion devra avoir lieu entre les directeurs et la mairie pour faire le point. Un crédit de 667 € est alloué à l'école pour les consommables.

### 3) Les Stages de Remise à Niveau :

Ces stages ne concernent que les enfants de CM1 et CM2 : les matins de 9h à 12h. Le plus simple sera de voir directement avec les enseignantes pour l'organisation du ménage.

Ces stages sont basés sur les besoins de certains élèves et sur le volontariat des enseignants.

2 groupes en juillet et 2 groupes fin août : 10 enfants en juillet et 10 en août

### 4) Le point sur les travaux et divers équipements :

L'installation de Vidéos Projecteurs Interactifs dans 2 classes devrait se faire pendant les vacances. Soit 3 classes équipées pour la rentrée. Le conseiller pédagogique en informatique a affirmé que le matériel commandé était de très bonne qualité. Les 2 classes qui seront équipées sont celle de Mmes Rabatel et Veracruz. Demande de l'équipe enseignante: serait-il possible de vérifier qu' une webcam et des enceintes sont prévues dans le matériel commandé ?

Équipement de 30-32 bureaux ergonomiques dans la classe de Mme Alberti, matériel réglable.

Question de Mme Alberti : va-t-on continuer à repeindre 2 classes par an ? Mme Simian répond que cela ne se fera plus de façon systématique mais plutôt en réponse à de réels besoins, suivant l'état des locaux. Cette année la bibliothèque et la salle consacrée à l'Aide aux Devoirs seront repeintes.

Aménagement de la salle attenante à la salle des maîtres pour réaliser un espace calme pour les enfants sur le temps périscolaire. Certains enfants sont présents de 7h20 à 18h30.

La mise en place des symboles des République sur la façade de l'école : la réflexion est en cours, la mairie voudrait équiper l'école du matériel similaire à celui de Chasse sur Rhône.

A Quand la fin des mesures prises pour le plan Vigipirate? Mme Alberti soulève le problème de la sonnerie de la porte côté rue Neuve qui retentit fortement et de façon répétée dans son bureau. Mme Simian ne détient aucune information à ce sujet, les mesures restent en place.

Des parents ont écrit à la mairie pour demander comment faire pour inscrire un enfant en CLIS (Mme Simian) . C'est la MDPH qui décide de la compensation a accorder à un élève, les services de l'Inspection académique se charge de la répartition dans les écoles, l'école n'a aucun pouvoir de décision . Toutes les classes de CLIS sont déjà au maxi . L'an prochain, la CLIS se nommera **ULIS Ecole** ( unité locale d'inclusion scolaire) . Les enfants de CLIS ne sont pas comptabilisés dans l'effectif de l'école, Mme Alberti a demandé à ce que les inclusions soient mieux prises en compte.

Cette année, les élèves de CE2 ont suivi une formation concernant le permis piéton. Les CM1/CM2 ont passé leur permis vélo et les CM2 ont bénéficié d' interventions à propos des dangers d'internet. A chaque fois ce sont des professionnels qui mènent les séances. ( Gendarmerie, Police ). Ces actions ne sont effectuées que tous les 2 ans car les intervenants ne peuvent répondre favorablement à toutes les demandes.

Les parents de l'Amicale se proposent de financer chaque année l'action « Apprendre à porter secours » proposée par la Croix Rouge. L'équipe enseignante apprécie ce geste.

Quelques soucis sont à signaler avec des téléphones portables dans les cartables

Plus grave : des médicaments sont encore trouvés dans les cartables (doliprane, homéopathie…) malgré la note dans le règlement intérieur de l'école et les rappels faits lors des réunions de rentrée. Pour que les enfants puissent prendre un traitement à l'école, il faut réaliser un PAI avec le médecin scolaire. Pour un traitement ponctuel, il faut demander l'accord de la maîtresse, par écrit, avec une ordonnance médicale récente sur laquelle figure bien la posologie. Les agents de cantine ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux enfants.

Mme Lemesre avait alerté Mme Alberti sur le fait qu' un enfant sortait de l'école par la porte arrière. Après vérification cela a été avéré et les mesures adéquates ont été prises. Nous remercions Mme Lemesre.

## 5) Questions des parents :

Des enfants et parents se plaignent d'une personne du périscolaire :

- Mme Alberti souhaiterait que les familles viennent la voir en cas de problème et se propose d'être médiatrice. La mairie a reçu cette personne.
- Des enfants seraient irrespectueux envers les agents municipaux

- Mme Alberti a été invitée à une réunion du personnel de cantine, ce mercredi 10 juin. Elle pourra partager son expérience et proposer quelques pistes d'amélioration. Ces agents n'ont pas été forcément formés.
- Travailler sur un règlement commun
- Une réunion sera prévue à la rentrée avec le nouveau personnel fin août.

Deux services cantine ont lieu sur cette école

Un poste serait supprimé ?

- Réponse : ce ne sont que des rumeurs (Mme Simian)
- Cette personne disposera d'un plein temps l'an prochain

La coupe budgétaire sur le poste de Mme Martinez :

- Mécontentement des familles
- Mme Simian rappelle que l'intervention d'un ETAPS doit être ponctuelle.
- Mme Alberti informe du projet de trouver un accord entre les 3 écoles de la commune pour définir les activités à risque qui pourraient être maintenues et pour lesquelles la mairie trouverait un intervenant ponctuel.
- Mme Paganon explique qu'à Corbas, les éducateurs sportifs font les heures réglementaires, ils interviennent dans les clubs ainsi que dans les écoles, peut-être pourrait-on s'en inspiré ?
- Les municipalités doivent faire face à des dépenses supplémentaires, donc le non remplacement du poste de Mme Martinez est un choix économique.

Disparition des badges pour la cantine :

- Dans le journal local, il est mentionné que les badges seraient supprimés. Les parents ont des inquiétudes en ce qui concernent l'inscription à la cantine. Problème de communication.
- Mme Simian répond qu'ils sont en train de travailler sur un nouveau système pour faciliter les inscriptions quotidiennes.
- Mme Alberti et les parents auraient préféré que les informations leur soient dans un premier temps annoncées avant de les trouver dans le journal local.

L'entretien de l'école :

- Les parents ont constaté que l'école était dans un état d'entretien pas toujours acceptable (ménage). Mme Alberti rappelle que le ménage est parfois fait le matin.
- Mme Simian est attentive et informée de ce problème, des solutions sont en cours

Le SITOM a alerté la commune sur le manque de tri dans les écoles. (Mme Simian)

Les enseignantes demandent que les classes soient équipées de matériel adéquat pour pouvoir réaliser le tri dans des conditions favorables. ( poubelles reconnaissables ) et que le personnel d'entretien soit équipé également afin que les déchets triés ne se retrouvent pas ensuite dans un même sac

Mme Simian demande que pour la remise en état des salles, cet été, enseignantes et dames de service s'harmonisent . Elle nous informe aussi que Juliette Chaperon intervenante en musique pourra consacrer deux heures supplémentaire aux scolaires à la rentrée prochaine.

RAPPEL : La KERMESSE de l'école aura lieu SAMEDI 27 JUIN 2015 à la salle LOUISE LABE

La directrice,
**Corinne Alberti**

La secrétaire,
**Naïma Kouidri**